

DOSSIER de PRESSE



SEPTEMBRE 2026

RENTRÉE SCOLAIRE
DES COLLÈGES DU PUY-DE-DÔME
2 0 2 6 / 2 0 2 7





Lionel CHAUVIN
Président du Conseil
départemental du Puy-de-Dôme



Isabelle VALLÉE
Vice-présidente
en charge des Collèges



Jean-Paul CUZIN
Vice-président
en charge des Moyens généraux

La rentrée scolaire 2026-2027 s'ouvre avec trois visites de terrain, au **collège Roger-Quillot à Clermont-Ferrand**, au **collège Marcel-Bony à Murat-le-Quaire**, mais également au **collège de l'Institution Saint-Alyre à Clermont-Ferrand**.

Ces visites se déroulent en présence d'Isabelle Vallée, Vice-présidente en charge des Collèges, de Jean-Paul Cuzin, Vice-président en charge des Moyens généraux, ainsi que des élus locaux et des représentants de l'État et de l'Éducation nationale.

Miser sur nos collèges et sur la jeunesse, c'est miser sur nos territoires et sur notre avenir. C'est une priorité affirmée de notre mandat au travers du Plan Marshall des collèges dont les réalisations sont désormais concrètes et passent à l'heure des livraisons.

Bien plus qu'un simple déplacement, ces visites traduisent l'attachement constant du Conseil départemental et de son exécutif à l'éducation et à la jeunesse.

Avec plus de **143 M€** investis entre 2022 et 2030 pour les **56 collèges publics** du département, l'objectif est clair : offrir à chaque collégien des conditions d'apprentissage optimales, afin de leur permettre de construire leur avenir scolaire, professionnel et personnel.

Cette politique volontariste et ambitieuse que nous avons menée dès notre arrivée porte plus que jamais ses fruits et nos collégiens, les agents départementaux et les enseignants en sont les premiers bénéficiaires.

Parmi les actions phares de cette rentrée figurent les **marchés publics globaux de performance (MPGP)**. Et l'été caniculaire que nous venons de vivre confirme l'importance de relever le défi de l'adaptation des bâtiments des collèges au changement climatique. Il en va du bien-être de nos enfants, des agents et des enseignants qui les accompagnent. Ces dispositifs innovants permettent une rénovation globale des établissements : réduction significative des consommations d'énergie, amélioration du confort thermique et des espaces, et meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves comme de travail pour les enseignants et agents. Cinq projets d'envergure de ce type sont déjà lancés dans le département et de nombreux autres travaux sont en cours et à venir.

L'actualité climatique confirme également l'importance des nombreux chantiers effectués ou à venir pour la

végétalisation des cours de collèges. Elle représente en effet plusieurs enjeux qui prennent tout leur sens à l'aune des vagues de chaleur : offrir des espaces de verdure aux collégiens et améliorer leur confort, lutter contre le réchauffement climatique et favoriser la biodiversité tout en rendant les espaces extérieurs plus agréables au quotidien.

Par ailleurs, nous avons souhaité, en cette rentrée, **mettre l'accent sur les chantiers visant à renforcer la sécurisation des collèges**. Il s'agit, pour la sécurité de nos enfants, des agents et des enseignants, **de consolider** des portails et clôtures ou encore de moderniser les dispositifs de vidéoprotection ou des systèmes de détection d'intrusion. Mais la sécurisation ne s'arrête pas là : elle concerne également l'amélioration constante des cheminements et des parcours d'accès aux collèges, à l'heure où les projets d'urbanisme et les mobilités peuvent changer l'environnement proche de nos collèges.

En outre, j'ai tenu, pour cette rentrée, à visiter le collège privé de l'Institution Saint-Alyre. En effet, **le Conseil départemental accompagne également les collèges privés du département**, par le biais du forfait d'externat, de l'aide à la restauration et à l'internat (ARI), de l'aide aux transports pédagogiques ou encore de la subvention « Collège au cinéma ».

Enfin, la rentrée 2026 marque le lancement de la campagne pour **l'élection d'une troisième mandature du Conseil départemental des jeunes (CDJ)**. Assemblée citoyenne de collégiens, elle réunit 31 binômes mixtes représentant les cantons du Puy-de-Dôme. Porte-parole de leurs camarades, les jeunes conseillers s'expriment, proposent et s'engagent pour améliorer la vie au collège et participer activement à la vie démocratique locale. Les élus de la dernière mandature ont dressé avant l'été le bilan de leurs travaux, qu'ils ont à cœur de transmettre à leurs successeurs qui continueront de faire vivre cette démocratie collégienne et cet exercice du parcours citoyen de nos collégiens.

Bonne rentrée à toutes et à tous, en particulier aux 7700 élèves qui effectuent leur première rentrée au collège.

Lionel CHAUVIN
Président du Conseil départemental
du Puy-de-Dôme

Livraisons,ancements de nouveaux chantiers... LE PLAN MARSHALL MAINTIENT LE CAP !

**UN BUDGET
CONSÉQUENT
À LA HAUTEUR
DES ENJEUX :**

143 M€ dont **35 M€**
consacrés à la
**PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE**

Dans le cadre du plan stratégique départemental « Horizon 2030 » et plus particulièrement du « Plan Marshall des collèges », le Département a fait de la rénovation des collèges, dont il a la compétence, une priorité. Pour améliorer le confort des élèves, des agents, du corps enseignant et des personnels administratifs, le Conseil départemental s'investit fortement en faveur du patrimoine scolaire avec la réhabilitation et la remise à niveau d'un grand nombre d'établissements afin de les adapter aux évolutions pédagogiques et aux objectifs de performances environnementales.

Lors de cette nouvelle année scolaire 2026-2027, la mise en œuvre du Plan Marshall des collèges se poursuit et s'amplifie avec des opérations de réhabilitations partielles, d'extensions voire de réhabilitations complètes des établissements le nécessitant.

Les rénovations de grande ampleur prennent la forme de marchés publics globaux de performance (MPGP) afin d'améliorer très fortement les performances énergétiques de ces établissements.

Ces MPGP se matérialisent cette année avec la livraison des premiers marchés de performance écologique aux collèges de La Monnerie-le-Montel et des Ancizes, à la rentrée scolaire 2026.



**LES MPGP,
QU'EST-CE
QUE C'EST ?**

Les marchés publics globaux de performance sont des marchés confiés à un groupement d'entreprises pour **concevoir et réaliser des travaux d'amélioration des performances énergétiques puis d'en assurer la maintenance** pendant une durée définie. En maîtrisant ainsi la totalité du processus, ce groupement s'engage sur l'atteinte d'une réduction significative des consommations d'énergie tout en garantissant un niveau de confort optimum pour les élèves, les professeurs et les agents.

Collège des Ancizes - Les Ancizes-Comps
Livraison à la rentrée scolaire



LE PLAN MARSHALL des collèges

Les projets d'envergure

Marchés publics globaux de performance (MPGP)

Dans le cadre du Plan Marshall des collèges, cinq projets d'envergure de rénovation énergétique sont engagés sous la forme de marchés publics globaux de performance avec des **objectifs élevés de performances énergétiques**, environnementale, sanitaire, fonctionnelle et technique. Les MPGP comprennent la conception, la réalisation ainsi qu'un volet exploitation et maintenance du nouvel équipement pour une durée déterminée, variant de 5 à 7 ans.

Dans un contexte d'épisodes caniculaires répétés, **le traitement du confort d'été est un enjeu majeur et d'actualité**. L'amélioration de l'isolation, la mise en œuvre d'une ventilation adaptée et un traitement architectural comprenant des protections solaires permettent d'améliorer significativement le confort de température dans les salles de classe et dans l'ensemble des bâtiments. Ces travaux contribuent à fournir un cadre d'études optimal, même durant les périodes de fortes chaleurs.

Les 5 collèges concernés sont :

- **Collège des Ancizes : 13 M€**
Livraison à la rentrée 2026
- **Collège de La Monnerie-le-Montel : 11 M€**
Livraison à la rentrée 2026
- **Collège de Chamalières : 8 M€**
Livraison prévue fin 2026
- **Collège de Besse-et-Saint-Anastaise : 15,5 M€**
Livraison prévue en 2027
- **Collège de Gerzat : 8,7 M€**
Livraison prévue en novembre 2027

TRAVAUX DU COLLÈGE DE GERZAT

Ces travaux conséquents, débutés en juin 2026, ont pour objectif de réduire la consommation énergétique d'environ 40%. Une rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment est prévue : toitures, façades, menuiseries, chaudières, éclairage, gestion technique centralisée, etc. Des panneaux photovoltaïques seront également installés. Le confort d'été étant une priorité, les bâtiments seront ainsi adaptés au réchauffement climatique et garantiront des salles agréables même lors des fortes chaleurs et la qualité de l'air sera améliorée.

Livraison prévue en novembre 2027.



Collège du Pavin - Besse-et-Saint-Anastaise
Livraison prévue en 2027



Végétalisation des cours

La végétalisation des cours des collèges représente plusieurs enjeux : offrir des espaces de verdure aux collégiens et améliorer leur confort, lutter contre le réchauffement climatique et favoriser la biodiversité tout en rendant les espaces extérieurs plus agréables au quotidien.

Au **collège Marc-Bloch à Cournon-d'Auvergne**, d'importants travaux d'aménagement ont été réalisés dans la cour pour offrir un cadre de verdure à l'ensemble des élèves. Ces travaux ont permis de complètement repenser l'espace grâce à de nouvelles plantations (arbres, arbustes, etc.) et à la désimper-méabilisation des sols (engazonnement). Grâce à la création d'espaces de convivialité avec l'installation de bancs et de tables, les collégiens peuvent profiter au mieux de ces nouveaux espaces extérieurs.

En 2026, le Département a prévu de réaliser d'importants travaux de végétalisation dans la cour du **collège Les Prés à Issoire**. Cette végétalisation

sera complétée par la construction d'un préau pour faire de cet espace un lieu de confort et de partage pour les collégiens.



Collège Marc-Bloch - Cournon-d'Auvergne
Travaux de végétalisation livrés début 2026

Sécurisation

Depuis le lancement du Plan Marshall, **2,4 M€ ont déjà été consacrés à des travaux de sécurisation des collèges** avec notamment l'installation et la réparation de portails et de clôtures. Ces aménagements sont complétés par la mise en place de divers systèmes de sécurité : systèmes PPMS (Plan particulier de mise en sûreté), alarmes anti-intrusion, visiophones et interphones, mise en conformité des systèmes de sécurité incendie, etc. Au collège Alexandre-Varenne à Saint-Éloy-les-Mines, la sécurisation globale de l'établissement est en cours avec l'installation de portails de sécurité et la pose de clôtures autour du site. Ces aménagements représentent un investissement de 150 000 €.

La sécurisation passe également par des chantiers portant sur la **sécurisation des mobilités lors des accès aux établissements**, que ce soit pour les collégiens, les agents, les enseignants ou encore pour les livraisons. En effet, les parcours d'accès à certains établissements ont pu être modifiés lors de chantiers urbains menés par les communes ou les communautés de communes. À Clermont-Ferrand par exemple, le projet *InspiRe* avait conduit à une modification des parcours autour du collège Roger-



Collège Molière - Beaumont

Quillot, nécessitant de la part du Département des adaptations en termes de sécurisation des cheminements d'accès.

COLLÈGE ROGER-QUILLIOT CLERMONT-FERRAND

Accueil presse
Mardi 1^{er} septembre
10 h 35

Le collège Roger-Quilliot à Clermont-Ferrand, dans le quartier de Trémonteix, accueille en cette rentrée plus de **500 élèves** répartis en 21 classes. **L'aire de recrutement du collège regroupe Chamalières, Chanat-la-Mouteyre, Clermont-Ferrand, Durtol et Nohanent.**



L'établissement a fait l'objet, depuis 2024, d'un vaste chantier axé sur la sécurisation du site, pour un montant de 34 000 €. Les clôtures et accès du collège ont été sécurisés au moyen d'un nouveau portail d'accès du personnel et d'une réhausse des autres portails. Par ailleurs, le dispositif de détection d'intrusion dans l'établissement a fait l'objet d'un remplacement par un système plus moderne accompagné d'une nouvelle vidéosurveillance du collège et de ses garages. Enfin le Département a procédé à la rénovation complète du système d'alerte et de gestion des risques majeurs (Plan particulier de mise en sûreté).

Parmi les nombreux autres travaux réalisés durant l'année scolaire 2025-2026, on peut noter :

- L'installation d'un abri à vélo : **30 611 €**
- L'installation d'équipements de protection solaire pour lutter contre les fortes chaleurs : **117 000 €**
- La réalisation d'une rampe d'accès PMR : **5 200 €**.

COLLÈGE DE L'INSTITUTION SAINT-ALYRE CLERMONT-FERRAND

Accueil presse
Mardi 1^{er} septembre
12 h 30

Si le Conseil départemental a la charge des collèges publics du Puy-de-Dôme, il accompagne également les 20 collèges privés du département et leurs quelque **6 100 élèves** au regard du principe de parité. Cet accompagnement se traduit par divers dispositifs tels que, pour l'année 2026, le forfait d'externat (5 532 805 €), l'aide à la restauration et à l'internat - ARI (53 496 € pour 375 bénéficiaires), l'aide aux transports pédagogiques (63 875 € en 2025) ou encore la subvention « Collège au cinéma » (1 446 € pour 6 collèges participants).

Le collège de l'Institution Saint-Alyre, rue Sainte-George à Clermont-Ferrand, compte environ **750 élèves dont une grande majorité est demi-pensionnaire et une vingtaine interne**. Le Conseil départemental accompagne le collège Saint-Alyre via le dispositif d'aides à la restauration et à l'internat qui a bénéficié à 33 élèves lors de l'année scolaire 2025-2026, une aide aux déplacements sportifs et pédagogiques ainsi qu'une participation aux frais de mise à disposition d'installations sportives (« part matériel » du forfait à l'externat).

COLLÈGE MARCEL-BONY MURAT-LE-QUAIRE

Accueil presse
Mardi 1^{er} septembre
15 h 30

Le collège Marcel-Bony à Murat-le-Quaire accueille, pour cette nouvelle année scolaire, près de **170 élèves**, répartis en 9 classes.

L'aire de recrutement du collège couvre les communes de : La Bourboule, Le Mont-Dore, Murat-le-Quaire et Saint-Sauves-d'Auvergne.

Près de 92% des élèves sont demi-pensionnaires. Grâce aux travaux réalisés dans le cadre du Plan Marshall des collèges, ils bénéficient désormais d'un self collaboratif, comme 28 autres collèges puydômois. Engagement fort du Conseil départemental, les selfs collaboratifs permettent de limiter le gaspillage alimentaire en passant de 80 grammes à moins de 30 grammes de déchets par élève et de réduire l'eau utilisée pour la plonge. Ainsi ce self collaboratif permet aux adolescents de devenir acteurs de leur propre repas. Reposant sur le principe de buffets libres, ces selfs permettent aux collégiens de manger des produits puydômois locaux et de qualité.

Travaux : une rénovation énergétique pour l'avenir

Une importante rénovation énergétique du collège Marcel-Bony a été menée, représentant un **investissement de 2,5 M€**. La réalisation de l'isolation thermique par l'extérieur sur l'ensemble des façades a plusieurs objectifs : répondre à la réglementation en vigueur et réduire la consommation énergétique, améliorer l'esthétique ainsi que l'acoustique des bâtiments rénovés. Les travaux ont également consisté en la réfection des toitures terrasses et au remplacement des menuiseries extérieures. À l'intérieur, les murs ont été repris et une ventilation mécanique a été installée.

Avec des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, la rénovation thermique du collège contribue d'une part à réduire la consommation énergétique et d'autre part à améliorer le confort des collégiens, du corps enseignant et du personnel de l'établissement.



Parmi les autres travaux réalisés au cours des dernières années :

- L'aménagement d'un self collaboratif : **26 570 €**
- La reprise de la laverie : **52 566 €**
- Ou encore la construction d'un abri à vélos en matériaux de réemploi : **11 900 €**.

LE PLAN MARSHALL des collèges se poursuit

Tour d'horizon des travaux réalisés,
ceux en cours et à venir

> TRAVAUX EN COURS

Collège Pierre-Gironnet - Pontaurmur

- Travaux de rénovation partielle: **4 M €**

Collège François-Villon - Saint-Dier-d'Auvergne

- Extension de la demi-pension: **1,4 M €**



Collège Les Prés - Issoire

- Végétalisation de la cour et construction d'un préau: **650 000 €**

Collège Molière - Beaumont

- Travaux de réhabilitation de la salle ULIS: **100 000 €**

> AUTRES TRAVAUX À VENIR pour l'année 2026-2027

Collège Roger-Quilliot - Clermont-Ferrand

- Construction d'un bloc sanitaire extérieur : **370 000 €**

Collège Marc-Bloch - Cournon-d'Auvergne

- Travaux de réhabilitation partielle: **2,5 M €**

Collège Mortaix - Pont-du-Château

- Extension de la demi-pension et du préau : **900 000 €**

Collège Alexandre-Varenne - Olliergues

- Végétalisation de la cour : **400 000 €**



> ÉTUDES EN COURS

Collège Jules-Romains - Ambert

- Végétalisation de la cour
- Travaux de rénovation de la toiture

Collège Verrière - Issoire

- Travaux d'aménagement de la cour

Collège de Lizinat - Saint-Germain-Lembron

- Travaux d'extension de la demi-pension

Collège Bellime - Courpière

- Travaux de rénovation de l'internat

Collège Champclaux - Châtel-Guyon

- Construction d'un gymnase

Collège Henri-Pourrat - Ceyrat

- Construction d'un préau

Collège Anna-Garcin-Mayade - Pontgibaud

- Construction d'un préau et d'un gymnase

Collège Jean-Rostand - Les Martres-de-Veyre

- Construction d'un préau

Collège René-Cassin - Manzat

- Construction d'un préau

Collège Pierre-Gironnet - Pontaurmur

- Travaux de réhabilitation partielle



Collège Gaspard-des-Montagnes

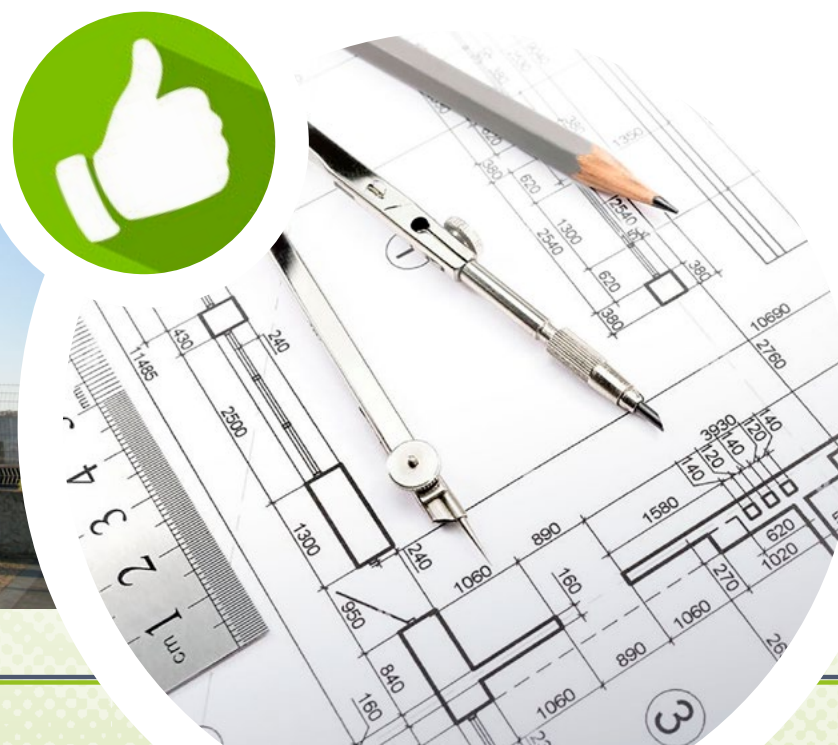
Saint-Germain-l'Herm

- Travaux de réhabilitation partielle

Collège Gordon-Bennett

Rocheft-Montagne

- Travaux de rénovation de la toiture



LE PLAN MARSHALL des collèges se poursuit

Tour d'horizon des travaux réalisés,
ceux en cours et à venir



> TRAVAUX TERMINÉS

Collège Louise-Michel - Maringues

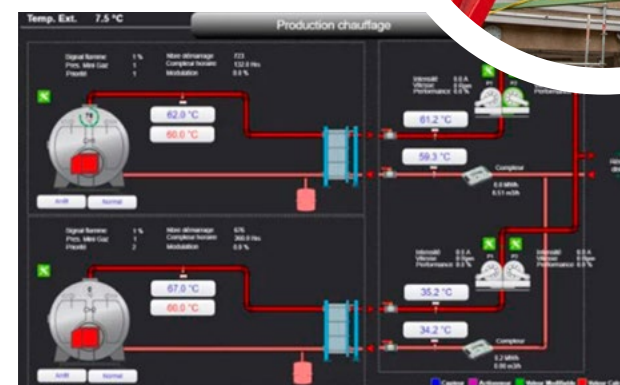
- Travaux de restructuration des sanitaires de la cour : **340 000 €**

Collège Gérard-Philipe - Clermont-Ferrand

- Travaux de rénovation de la couverture : **407 000 €**

Collège Victor-Hugo - Volvic

- Agrandissement de la salle de restauration avec création d'un self collaboratif et d'un préau supplémentaire dans la cour : **1,72 M€**
- Remplacement de la gestion technique centralisée (GTC), optimisation de la régulation des chaufferies : **53 000 €**

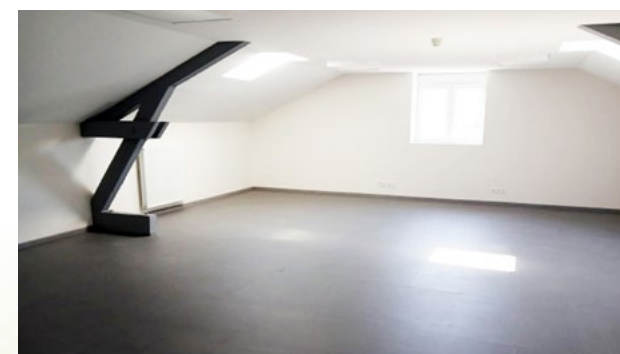


Collège Sancy-Artense - La Tour-d'Auvergne

- Remplacement de la gestion technique centralisée (GTC), optimisation de la régulation des chaufferies : **20 000 €**

Collège Gordon Bennett - Rochefort-Montagne

- Création d'un espace convivialité pour les internes et travaux d'embellissement des chambres de l'internat (travaux nécessaires à l'obtention du label « internat d'excellence ») : **170 000 €**



Collège Charles-Baudelaire - Clermont-Ferrand

- Travaux de rénovation du logement de fonction : **80 000 €**



Collège Albert-Camus - Clermont-Ferrand

- 1^{re} tranche de travaux de rénovation de la couverture : **246 000 €**

Collège Antoine-de-Saint-Exupéry - Lempdes

- Remplacement de la gestion technique centralisée (GTC), optimisation de la régulation des chaufferies : **90 000 €**

Collège La Charme - Clermont-Ferrand

- Travaux de rénovation de la plonge : **90 000 €**



Collège Henri-Pourrat - Ceyrat

- 2^e tranche de travaux de rénovation de la couverture : **378 000 €**

Collège Jean-Auguste-Sénèze - Arlanc

- Travaux de mise en accessibilité : **495 000 €**





MOT DU PRÉSIDENT

DONNER LA PAROLE AUX JEUNES

« **C'**est un projet phare de notre mandature : faire vivre un Conseil départemental des jeunes (CDJ 63) afin d'impliquer les collégiens dans les actions du Département. Les jeunes ont des idées, des besoins et des envies qui nous aident à dessiner l'avenir. En donnant leur avis, en construisant des projets concrets, en expérimentant aussi la vie d'élus, ils insufflent à notre territoire leur dynamisme et leur créativité. Les deux premières mandatures (2022/2024 et 2024/2026) ont été riches en découvertes, en apprentissages et en partages. De nombreuses propositions ont été réalisées, et les jeunes élus peuvent être fiers de leur bilan et de leur engagement citoyen. Cela ne manquera pas d'inspirer le CDJ 2026/2028 dont les conseillers vont être élus en novembre prochain. Durant deux ans, les conseillers départementaux juniors, élus en binôme (un garçon et une fille) représenteront l'ensemble du Puy-de-Dôme. Nous nous réjouissons par avance de cette nouvelle aventure. »



Lionel CHAUVIN

Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme



À QUOI SERT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES ?

- Il offre aux jeunes un espace où s'exprimer librement sur leurs sujets de préoccupation, y compris sur des propositions et politiques de la collectivité. Ils sont ainsi mieux associés aux politiques qui les concernent.
- Il donne aux jeunes la possibilité de **faire des propositions** au Conseil départemental et, dans le même temps, il permet au Département de **consulter les jeunes** sur des questions spécifiques.
- Il favorise l'**apprentissage** et l'**exercice** de la citoyenneté.
- Il contribue à l'**épanouissement personnel** et à la **réussite scolaire** des jeunes.
- Il est un **espace de création**, de **suivi** et d'**évaluation** des projets.



DES JEUNES ÉLUS QUI REPRÉSENTENT LES COLLÉGIENS

En tant que membres du CDJ, les collégiens élus auront un double rôle dans leur canton : **être les représentants des élèves** et les **porte-parole du Département** dans leur collège.

De leurs échanges avec les autres collégiens naîtront des idées et des propositions pour améliorer la vie au collège.

Ils **devront également s'investir** à travers des projets et actions menés par le CDJ, et **mettre en œuvre les décisions** de l'assemblée.



UN NOUVEAU MANDAT VA DÉBUTER

Les élections de la troisième mandature du Conseil départemental des jeunes vont se dérouler dans les **collèges volontaires** publics et privés du département à la rentrée 2026.

Les candidats mèneront une campagne électorale auprès des jeunes de leur établissement. Un **binôme** (une fille / un garçon) sera élu par canton. L'élection se fera par un scrutin majoritaire à un seul tour, pour un mandat de deux années scolaires à partir de la rentrée 2026.

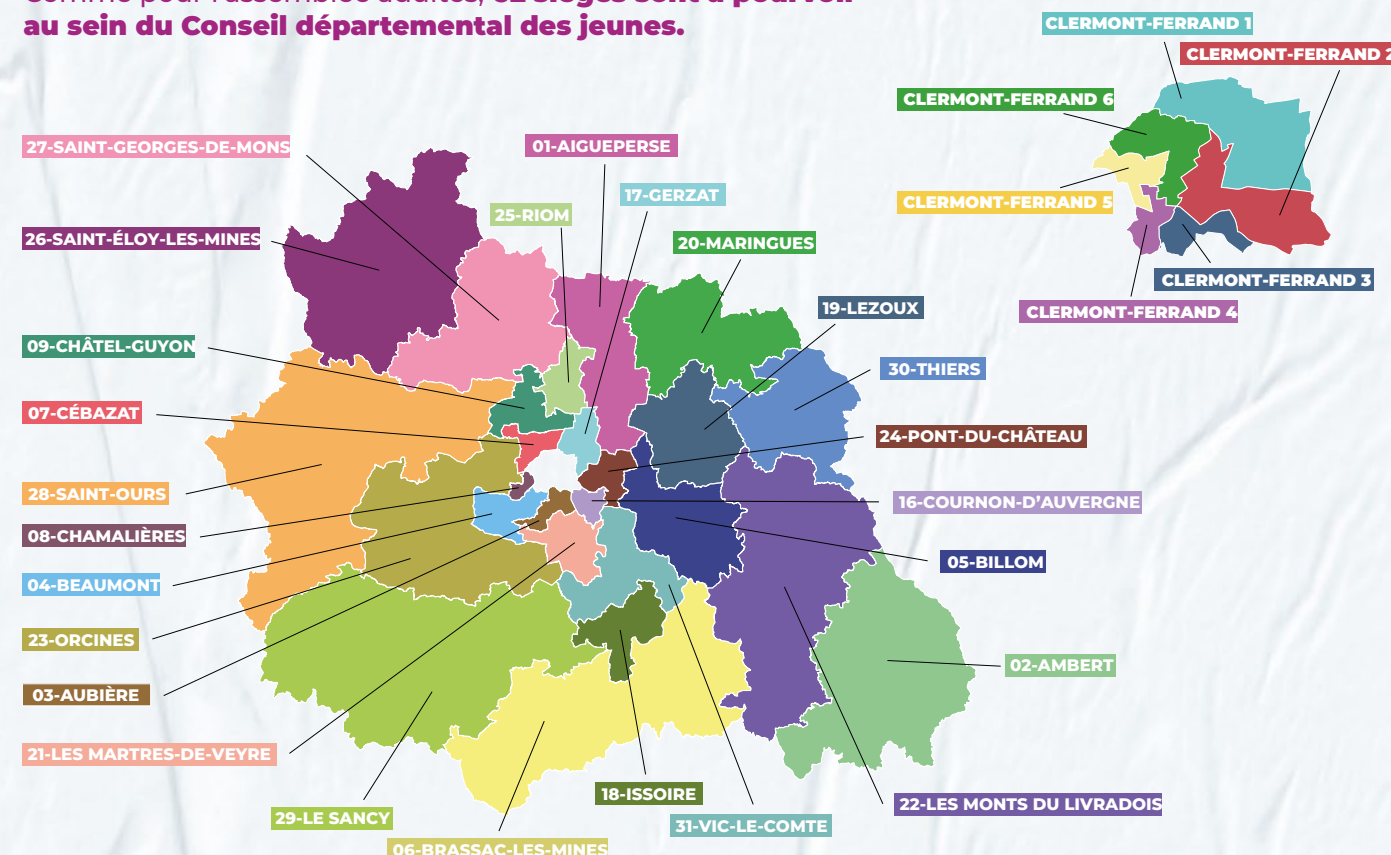


LE CALENDRIER

- **Jusqu'au 30 septembre** : dépôt des candidatures des collèges volontaires.
- **2 octobre** : validation des collèges participants.
- **Du 5 au 16 octobre** : dépôt des candidatures des binômes auprès de l'adulte référent du collège.
- **Du 2 au 6 novembre** : campagne électorale.
- **Du 9 au 13 novembre** : élections.
- **18 novembre** : proclamation des résultats.
- **Entre le 9 et le 16 décembre** : session plénière d'installation du Conseil départemental des jeunes.

31 BINÔMES POUR REPRÉSENTER LES CANTONS

Comme pour l'assemblée adultes, **62 sièges** sont à pourvoir au sein du Conseil départemental des jeunes.





RETOUR SUR LE MANDAT 2024-2026



Ludovic LEMOINE et Géraldine LAUBRIÈRES
Les deux parrains de cette seconde mandature du CDJ

Le mandat qui s'est achevé en juillet 2026 a été riche de réflexions, de partage et de projets. Un bilan que les élus de la dernière mandature seront fiers de transmettre à la nouvelle assemblée à venir. Présentation des actions concrètes réalisées par les 62 jeunes conseillers, répartis dans 4 commissions :



- **Commission Vie au collège** : les élus ont mis en place une campagne d'affichage au sein des établissements pour sensibiliser et lutter contre les incivilités. Cette initiative a été récompensée par le 1^{er} prix du civisme lors des prix départementaux « Mémoire et jeunesse » organisés par l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite.
- **Commission Citoyenneté et solidarité** : les liens intergénérationnels étaient au cœur des réflexions des élus. Ils sont allés à la rencontre des patients du service de convalescence du centre hospitalier Étienne-Clémentel à Enval. De ces échanges, ils ont produit un livret-photo *Paroles & images, rencontres entre générations*, consultable sur le site internet du CDJ.
- **Commission Éco-responsabilité et environnement** : les selfs collaboratifs, déployés par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans les collèges, reposent sur le principe de buffet libre et permettent aux collégiens de manger des produits issus de circuits courts tout en réduisant le gaspillage alimentaire. Afin de valoriser ce concept innovant, la commission a réalisé un court-métrage visionnable sur leur site.
- **Commission Sport et culture** : Afin de favoriser une pratique sportive plus inclusive et lutter contre les stéréotypes, les élus ont organisé une matinée de découverte du handisport au collège Georges-Onslow à Lezoux. Une belle façon de casser les préjugés tout en encourageant la pratique sportive pour tous !

INFOS PRATIQUES

Le transport et les repas des jeunes élus lors des réunions plénières ou des réunions en groupe de travail sont pris en charge par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

CONTACT

Téléphone : 04 73 42 47 77
Mail : cdj63@puy-de-dome.fr



NOS PARTENAIRES



LES CHIFFRES CLÉS

29 813
COLLÉGIENS DANS LE PUY-DE-DÔME
23 708 en établissements publics
et 6 105 en établissements privés



76 COLLÈGES
DANS LE PUY-DE-DÔME
56 collèges publics
20 collèges privés

Le Conseil départemental est propriétaire (ou gestionnaire) des collèges publics. Il est responsable de leur entretien et de leur gestion.

475 AGENTS DÉPARTEMENTAUX
TRAVAILLENT DANS LES COLLÈGES
• 91 cuisiniers dont 53 chefs
• 311 agents polyvalents
• 43 agents de maintenance
• 10 agents polyvalents chargés de la maintenance
• 20 agents d'accueil
+ 5 agents « volants » pour pallier les absences.



Le Département met tout en œuvre pour garantir à tous les élèves les meilleures conditions de scolarité :
15,3 M€ consacrés en 2026 à l'éducation (hors investissement travaux).
dont **11,45 M€** de dotation de fonctionnement pour l'ensemble des collèges publics et privés.

LE NUMÉRIQUE AU COLLÈGE



2 M€ dédiés, en 2026, au développement du numérique dans les collèges. Le Département s'occupe de l'achat et de la maintenance des outils informatiques ainsi que des réseaux. Il finance aussi les comptes ENT pour les élèves, leurs parents et les équipes éducatives.



7 000 ordinateurs, 60 serveurs et 69 imprimantes 3D équiperont les collèges publics.
50 établissements sont raccordés à la fibre optique (soit tous ceux situés dans une zone éligible).
1 500 postes informatiques ont été renouvelés en 2024.

RESTAURATION



20 490 collégiens bénéficient quotidiennement du service public de restauration scolaire.

2 900 000 repas sont préparés chaque année

- **0 cuisine centrale !** Tous les repas sont préparés dans les cuisines des établissements par des cuisiniers de métier.
- **10 €** : prix moyen d'un repas. Celui-ci est pris en charge par le Département, selon le quotient familial, de **60 à 95 %**.
- **29 collèges** sont équipés d'un self collaboratif permettant de limiter le gaspillage alimentaire en passant de 80 grammes à moins de 30 grammes de déchets par élève et en réduisant l'eau utilisée pour la plonge. Le dispositif est amené à être étendu à d'autres établissements.



404 fournisseurs puydômois approvisionnent les établissements scolaires via la plateforme **Agrilocal63**.

AIDE AUX PROJETS ÉDUCATIFS

600 000 € alloués pour soutenir les sorties scolaires.

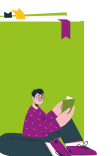


- Près de **4 000 collégiens** invités chaque année à des matchs de l'ASM, du Clermont Foot 63, du HBCAM63, du Volley-ball Club Chamalières, etc.
- **5 951 tickets cinéma** payés à moitié prix pour soutenir les sorties au cinéma.



Tous les collèges sont équipés de distributeurs gratuits de protections périodiques, installés dans les toilettes des filles. Le Puy-de-Dôme est le premier département à avoir étendu ce dispositif à l'ensemble de ses collèges.

7 560 kits de rentrée sont offerts aux élèves de 6^e pour leur assurer les meilleures conditions d'apprentissage. Ils sont composés d'un dictionnaire spécialement illustré, d'un sac en tissu imprimé du logo du Département, d'un stylo 4 couleurs, d'un crayon à papier, d'entrées gratuites au parc Vulcania ainsi qu'au Volcan de Lemptegy et d'un aller/retour pour le Panoramique des Dômes.





CONTACT PRESSE

Cécilia GOGUILLON

04 73 42 20 02 - 07 63 76 06 77

cecilia.goguillon@puy-de-dome.fr

**Conseil départemental
du Puy-de-Dôme**

Hôtel du Département
24 rue Saint-Esprit
63033 Clermont-Ferrand

0 4 7 3 4 2 2 0 2 0

